

## VENEZ EXPOSER EN EXTÉRIEUR SUR UNE DES PLUS BELLES PLACES DE CÔTE D'OR



### RÈGLEMENT

#### • art 1. Sélection

La sélection se fera sur dossier, envoyé par mail, par courrier, ou déposé à la boutique, comprenant :

- . Une présentation de l'artiste (professionnel ou amateur) et un aperçu de son travail dans sa globalité.
- . Une présentation de la série proposée, avec un texte de présentation et des visuels.

(Des compléments d'information pourront vous être demandés (fichier test, série complète...)).

Toute taille, forme et/ou support est accepté, mais le support papier est recommandé pour une meilleure visibilité et donc une meilleure appréciation. Les envois par mail devront être sous la forme d'un seul PDF.

Seuls les dossiers envoyés par la poste accompagnés d'une enveloppe affranchie pour le retour seront renvoyés.

À noter que plusieurs projets peuvent être présentés à l'équipe de PhotoCréaNomade.

N'envoyez pas d'originaux qui pourraient être perdus ou détériorés. Le ou les projets inédits aura plus de chance d'être accepté.

#### • art 2. Critères de sélection

PhotoCréaNomade étant une boutique de photographie, l'art photographique est privilégié. Le thème de l'exposition n'est aucunement imposé. Le choix sera fait sur l'intérêt du sujet, sa cohérence et sa qualité. Les raisons du rejet de la candidature pourront vous être signifiées, mais uniquement sur demande.

Seront exclus d'office de la sélection, tout sujet qui prônera la haine, le racisme, la violence et la pornographie.

Si aucune réponse ne vous est notifiée dans un délai de deux mois, votre candidature sera considérée comme non retenue.

#### • art 3. Retouche/préparation des fichiers

Les fichiers qui seront tirés devront nous être transmis au préalable pour une vérification de la qualité du tirage et pour une retouche éventuelle.

Si besoin et avec accord de l'artiste, nous assurerons une retouche des fichiers et/ou un éditing.

Un BAT sera imprimé par nos soins,

#### • art 4. Durée et mode d'exposition

L'exposition est composée de 15 images 80 x 60 cm, présentées dans des «totems», ancrés sur la place Notre Dame de Semur-en-Auxois.

L'exposition sera présentée pour une durée d'environ deux/trois mois, comprenant installation et démontage.

A noter que les panneaux sont traités pour une utilisation extérieure, ainsi, l'exposition reste visible en dehors des heures d'ouverture de la boutique, les week-ends et la nuit.

#### • art 5. Vernissage

PhotoCréaNomade met à disposition le lieu, organise un vernissage, s'occupe d'une partie de la communication et met tout en œuvre pour une présentation optimale.

L'artiste s'engage à aider à l'organisation du vernissage et s'engage à y être présent.

(PhotoCréaNomade assurera l'accueil et une partie du buffet.

L'artiste pourra compléter celui-ci, en lien avec sa série, ou non).

Aucun frais de déplacement ne sera pris en charge.

L'artiste est libre d'organiser plusieurs autres moments d'échange en accord avec PhotoCréaNomade.

Il est aussi demandé à l'artiste d'être présent deux demi-journées (samedi après-midi ou dimanche matin, jour de marché) pendant le temps d'exposition, pour ainsi aller à la rencontre des visiteurs et promouvoir son travail.

#### • art 6. Assurance

Les tirages étant la propriété de PhotoCréaNomade durant tout le temps de l'exposition, aucune assurance ne vous sera demandé.

# RÈGLEMENT

## • art 7. Documents complémentaires à fournir

Si vous êtes sélectionné, vous devrez fournir un visuel, une biographie et un texte de présentation de l'exposition pour la communication, au moins un mois avant le début de l'exposition.

L'artiste s'engage à produire les autorisations de droit à l'image des personnes représentées sur les photographies.

## • art 8. Droits de représentation et droits d'exploitation

N.B. Le but principal de l'exposition est la promotion de l'artiste et de son travail. La vente de tirages et de cartes postales est uniquement proposée pour permettre de pérenniser l'aventure.

Implicitement, l'artiste s'engage à céder à PhotoCréaNomade, les droits de représentation inhérents à l'exposition.

PhotoCréaNomade propose à la vente :

- . des tirages de grands formats, réalisés à la commande.
- . des cartes postales (4 visuels seront imprimés).
- . les tirages d'exposition, une fois l'exposition terminée.

Les droits d'exploitation qui permettront la vente des tirages de l'exposition et des tirages de commande est à définir entre l'artiste et PhotoCréaNomade. (Voir paragraphe 9) L'artiste signera un contrat d'exploitation commerciale de quatre visuels qui permettront à PhotoCréaNomade d'imprimer des cartes postales qui seront mises en vente (ou distribuées dans le cadre de la promotion de l'exposition).

## • art 9. Frais et mode de financement.

Aucun frais ne sera demandé lors de l'examen de votre projet artistique.

PhotoCréaNomade estime la mise en œuvre de l'exposition à 900€. Deux solutions s'offrent alors à l'artiste :

. Soit l'artiste prend en charge le coût lié à l'impression des tirages et sera pleinement propriétaire de ceux-ci à la fin de l'exposition. (Format 60x80 sur support type Dibond, traités contre U.V. et intempéries, traces d'accrochage possibles sur les tirages)

Une partie de la vente de tirages et de cartes postales sera déduit du montant global demandé.

. Soit PhotoCréaNomade prend en charge le coût lié à l'impression, mais l'entièreté du produit de la vente des tirages d'exposition, des tirages à la commande et des cartes postales reviendra à PhotoCréaNomade sans retour financier auprès de l'artiste. (Les droits d'exploitation seront cédés, uniquement pour les tirages d'exposition, de commande et les cartes postales, tout autre utilisation commerciale ne sera pas permise sans accord)

L'artiste recevra dans tous les cas un lot d'au moins 20 cartes postales.

## • art 10. Communication proposée par PhotoCréaNomade

Une inscription en ligne sur différents sites spécialisés sera effectuée.

La communication autour de l'exposition sera visible sur le site [www.photocreanomade.fr](http://www.photocreanomade.fr).

PhotoCréaNomade confectionnera des affiches et des flyers pour le vernissage.

L'artiste recevra un lot d'affiches et de flyers dont il aura besoin pour assurer la communication autour de son travail. (Affiches, flyers en sus seront imprimés à la demande de l'artiste pour distribution)

**N'HÉSITÉZ PAS À MONTRER  
VOS IMAGES ET VOTRE TRAVAIL**

